

CEDD

N° 89
Mai 2004

Belgique-België
PP
1000 Bruxelles 1
1/1802

A feuille T

Feuille d'information mensuel de la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles

Rue d'Alost 7 - 1000 Bruxelles
Tél: 02/213 37 06 - Fax: 02/213 37 01
E-mail: cedd_bxl@yahoo.fr

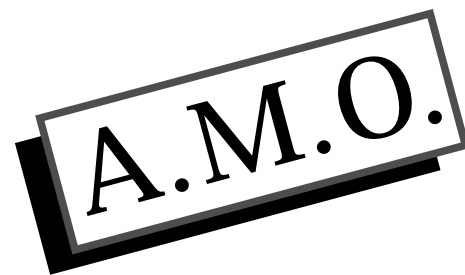
Bureau de dépôt Bruxelles 1

A.M.O.

**Services d'Aide en Milieu Ouvert
de l'Aide à la Jeunesse**



La Roue en Couleurs - Mai 2003 - Photo: Philippe Jeuniaux.



*Services d'Aide en Milieu Ouvert
de l'Aide à la Jeunesse*

Les premières initiatives d'aide en milieu ouvert sont à situer dans le débat des années 70 de déjudiciarisation de la politique de protection de la jeunesse.

Nombreux sont les expériences et projets pilote nés de l'initiative de travailleurs et travailleuses ayant développé, au préalable, une pratique dans le cadre d'institutions résidentielles. D'autres sont nées à l'initiative d'associations proches de l'éducation permanente ou de la santé mentale. En 1991, le Décret viendra inscrire certaines de ces initiatives, dans la politique générale de l'aide à la jeunesse.

Les Services d'aide aux jeunes en milieu ouvert (A.M.O.) sont définis par cette politique comme des services sociaux, composés d'intervenants professionnels. Ce décret repose sur les principes de déjudiciarisation de la protection de la jeunesse, sur la priorité accordée à la prévention et à l'aide dans le milieu de vie, sur le droit à l'aide spécialisée et le respect des droits fondamentaux des jeunes et des familles, sur l'information en matière de protection de la jeunesse et d'aide aux jeunes.

C'est au travers des arrêtés d'application spécifiques à ces services que nous vous proposons de les découvrir.¹

Chaque service, tout en répondant aux critères de celui-ci, développe son projet pédagogique propre. Sur le terrain donc, vous pourrez trouver des services amo aux projets parfois fort différents...

1. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'aide en milieu ouvert du 5 mars 1999.

A Bruxelles, ce sont environ 150 associations qui proposent dans leur projet un soutien et/ou un accompagnement scolaire pour les enfants et/ou les adolescents.

Nous tentons depuis quelques mois de découvrir celles-ci dans leur diversité et de clarifier les représentations que nous pouvons avoir de leurs objectifs, missions et actions dans un cadre institutionnel donné.

Lors d'une première matinée, nous rencontrons les associations d'éducation permanente. Le n° d'A *Feuille T* du mois de décembre se faisait l'écho de cette rencontre.

Dans le numéro de ce mois-ci, nous tentons de présenter les services d'aide en milieu ouvert, d'en découvrir les spécificités et les principes d'intervention.

Les services amo, services d'aide à la jeunesse, représentent au sein des quartiers, un secteur tout à fait spécifique. Ils sont définis par le décret relatif à l'aide à la jeunesse et des arrêtés d'application spécifiques. Ce cadre fixe les balises d'un travail de prévention notamment et c'est important au niveau de la déontologie dans les interventions.

C'est au travers des questions scolaires que nous avons, ce 27 avril, rencontré 10 travailleurs de huit services d'aide en milieu ouvert de la région bruxelloise. Cette rencontre visait à déterminer comment les différentes questions scolaires sont amenées aux amo et comment elles sont traitées dans le cadre de leur travail spécifique.

Aller à la rencontre des services amo, c'est découvrir une diversité de pratiques, de projets, de techniques socio-éducatives visant la prévention par l'adaptation aux situations du quartier d'implantation.

Des pratiques qui se jouent en interaction, en tension même, entre le cadre défini par l'aide à la jeunesse et les pressions d'une société en évolution (pression des politiques sécuritaires et pro-actives, de l'école qui extériorise ses tensions et difficultés, de parents à la fois exigeants et "perdus" dans leurs rôles éducatifs...).

Des pratiques à définir dans un paysage institutionnel de plus en plus complexe tant les dispositifs et initiatives en matière d'enfance, de jeunesse, d'éducation, de prévention... se multiplient ces dernières années dans les quartiers et communes. Multiplication entraînant manque de visibilité des projets, des missions et des spécificités tant au niveau des acteurs en présence sur le terrain que du public visé par les différentes actions.

Ce numéro tente d'y voir un peu plus clair...

V.M.

De leurs missions

Le service d'aide en milieu ouvert, a pour activité l'aide préventive au bénéfice des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social (le quartier, la famille, l'école, les amis,...).

L'aide préventive comporte nécessairement l'aide individuelle, l'action communautaire et éventuellement l'action collective, ces trois dimensions du projet étant intégrées et sous-tendues par l'objectif de prévention.

Les services ont l'opportunité de développer toute activité de prévention qui contribue à atteindre cet objectif.

Possibilité aussi, pour eux, d'exercer une action de recherche, d'expertise et de développement du secteur visant à l'amélioration des pratiques.

L'aide individuelle est une aide sociale et éducative.

Le service intervient à la demande des jeunes et des familles et jamais de manière contraignante.

Personne ne peut-être obligé de se présenter dans ce type de service.

Cette aide vise à favoriser l'épanouissement personnel du jeune dans son environnement social et familial, afin notamment de prévenir la rupture avec cet environnement ou toute dégradation de situation de rupture avec celui-ci.

Cette aide s'articule entre travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation, d'intervention socio-pédagogique et travail de médiation entre le jeune et sa famille. L'aide individuelle peut également concerner un soutien à la famille dans l'exercice de ses responsabilités parentales. L'aide individuelle ne peut en aucun cas être envisagée comme une prise en charge psychothérapeutique.

La gratuité du service doit être assurée concernant cette aide.

Les demandes d'aide individuelle se répartissent selon:

- qu'elles émanent directement du jeune, de sa famille, d'une personne proche du jeune et/ou de sa famille,
- qu'elles sont orientées vers le service par le Conseiller de l'Aide à la Jeunesse, le Directeur de l'Aide à la Jeunesse et les instances judiciaires.

Le service intervient de manière non contraignante.

Aucune aide ne peut être entamée sans l'accord du jeune.

Le service informe donc le bénéficiaire de son droit à y mettre fin à tout moment, et du cadre de l'intervention.

Concernant les demandes orientées, le service informe les instances compétentes de ce qu'une aide est entreprise, poursuivie ou clôturée, sans plus. Le jeune en est informé.

Les travailleurs du service se doivent de respecter le code de déontologie de l'aide à la jeunesse et doivent garantir le respect absolu du secret professionnel.

En aucun cas le service ne peut, sans l'accord et à la demande formelle du jeune, transmettre à une instance de décision une information, y compris écrite, sur les modalités de l'aide apportée au jeune par le service ou sur sa situation.

Si un dossier est ouvert, le jeune en est informé, l'anonymat est garanti. Confidentialité donc. Condition de l'établissement d'une relation de confiance dans l'intervention socio-éducative.

La demande d'aide individuelle sera prise en charge par le service, ou réorientée.

Dans ce cas, elle l'est prioritairement vers des services publics ou privés de l'aide générale ou spécialisée, compétents pour le soutien sollicité. Le jeune est



La Roue en Couleurs - Mai 2003.

accompagné, soutenu dans ses démarches par le service afin de lui permettre d'exercer ses droits et d'utiliser tous les moyens d'interpellation.

L'action communautaire vise à améliorer l'environnement social des jeunes, à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et à développer une dynamique de réseau et de communication sociale.

L'action communautaire se fonde d'une part sur l'analyse des demandes d'aide individuelle et collective (constats des difficultés généralement rencontrées par les demandeurs dans l'accessibilité, l'utilisation et le fonctionnement des services sociaux, administratifs et autres infrastructures existantes) et d'autre part, sur l'analyse du contexte sociologique, des logiques d'action et des dynamiques de complémentarité des différents intervenants (politiques, institutionnels, administratifs, associatifs) du territoire géographique d'action couvert par le service.

L'action collective vise à induire, à élaborer et à apporter avec les jeunes et en interaction avec leur environnement social, des réponses collectives à des problématiques globales ou individuelles.

Cette action de groupe est une modalité d'intervention basée sur la pédagogie du projet qui a pour objectif principal de restaurer ou de développer une dynamique de solidarité sociale et de prise de responsabilité entre les jeunes et leur environnement.

Cette action offre aux jeunes en difficulté les capacités de conception et les moyens de réalisation de projets permettant une socialisation et une valorisation de soi, susceptibles, à terme, d'être gérés de manière autonome par les jeunes.

Ces actions ont un caractère transitoire et constituent un support à l'action socio-éducative.

Tel est le cadre et les principes d'intervention définis par le législateur.

Sur le terrain pourtant, les services amo se caractérisent par la diversité de leurs projets et activités. Projets mis en tension entre la philosophie et les exigences d'un décret et la pression de la demande du public et des acteurs de terrain en présence.

V.M.

Services d'Aide en Milieu Ouvert & Questions Scolaires

Ce 27 avril, nous rencontrons des travailleurs de différents services amobruellois autour des questions scolaires.

Temps forts, témoignages et réflexion autour de cette matinée.

Les demandes

Les demandes scolaires qu'elles soient directement posées ou sous-jacentes, dépassent largement la simple recherche d'un lieu où faire ses devoirs, d'un accompagnement ou d'une aide dans la réalisation de ses travaux scolaires ou encore d'une remédiation. Arrivent aussi, ce qui est beaucoup plus rare dans les écoles de devoirs, toutes les questions relatives à la recherche d'une école, au décrochage, à l'orientation scolaire, aux problèmes de comportement,... Selon l'évolution de la population dans certains quartiers, des demandes d'apprentissage du français pour des jeunes et enfants primo-arrivants s'expriment aussi.

Il y beaucoup de familles qui viennent avec des demandes que ce soit pour trouver une aide pour leur enfant parce qu'il ne s'en sort pas à l'école ou bien au niveau de l'orientation scolaire, des jeunes qui sont soit exclus soit en décrochage ou alors tout simplement qui veulent changer d'orientation, changer de système scolaire. (Magali - CARS)

(...) c'est en allant dans les écoles qu'on a touché toutes les populations primo-arrivantes, souvent le papa est là depuis quelques années et a acquis le français. "Moi, je suis en recherche d'établir des liens pour mes enfants. Mes enfants sont perdus. Ils ne parlent pas le français". Actuellement on travaille avec 4-5 familles afghanes. La première famille dit "Depuis que mes enfants viennent à AMOS, franchement mes enfants parlent bien le français. C'est rassurant qu'ils soient là-dedans" (Marie-Hélène - Amos)

L'origine des demandes

Les demandes arrivent principalement dans le cadre de l'aide individuelle

proposée. Il est intéressant de les distinguer selon qu'elles viennent directement du jeune, d'un parent ou qu'elles sont orientées par différents services et institutions (SAJ, écoles, Commission zonale des inscriptions, "écoles de devoirs" du quartier, partenaires du réseau...). Le nombre de ces demandes peut varier selon que le service annonce clairement ou non l'organisation d'un soutien scolaire. Ainsi des amos organisant elles-mêmes une activité de soutien scolaire (groupe d'entraide scolaire - ateliers de soutien scolaire,...), seront identifiées par le public comme pouvant répondre à leurs attentes et besoins en matière de scolarité. Dans ce cas, certaines demandes d'aide individuelle sont formulées par ceux et celles qui fréquentent ce soutien.

Chez nous - à Sesame - la demande d'aide scolaire vient par le jeune, individuellement, soit par ses parents. Mais, on remarque aussi de plus en plus de demandes amenées par des écoles. (Anne-Françoise - Sésame)

Nous travaillons avec un accueil ouvert 4 heures par jour. Nous constatons que 11% à 20% des demandes formulées par les enfants et les jeunes concernent la scolarité proprement dite. Les autres relèvent de l'aide socio-éducative, de tout ce qui est relatif à la sexualité, la relation avec les autres, etc... Par contre, les demandes orientées, qu'elles viennent du SAJ, des écoles, des parents ont trait à plus de 30% à la scolarité. Les intervenants qui tournent autour de l'enfant mettent davantage l'éclairage sur la scolarité alors que, chez les jeunes, cette problématique est presque toujours présente, certes, mais arrive très souvent par un autre biais. C'est très rare qu'un jeune vienne spontanément dire "J'ai des problèmes à l'école". On peut parfois recevoir un jeune 2 voire 3 ans à l'accueil avant que le problème de sa scolarité ne soit véritablement posé par lui comme tel. (Giovanni - Sésame)

Nous ne fonctionnons pas avec un soutien

scolaire mais avec un accueil ouvert où l'enfant, le jeune vient déposer ce qu'il veut. Il y en a qui viennent se mettre dans un local et qui font leurs devoirs. C'est très fréquent. Dans l'autre groupe qui vient se former à l'accueil, la question de la scolarité est moins présente, effectivement. C'est plus, "on vient faire le devoir parce qu'à la maison on a pas le calme qu'il faut". (...)

Par contre dans les demandes qui viennent par téléphone, la scolarité prend énormément de place en terme d'orientation, de recherche d'école, de renvoi,... (Gilles - Atouts Jeunes)

Chez nous, les demandes scolaires viennent principalement de l'aide individuelle. Les jeunes, les parents viennent aux permanences ou prennent rendez-vous par téléphone. Ce sont essentiellement des demandes de réorientation, recherche d'école, exclusion. Il arrive parfois que ce soient des écoles qui prennent contact avec nous ou alors le SAJ. On a régulièrement des demandes du service d'aide à la jeunesse. (Charlotte - L'Oranger)

La prise en charge des demandes dans le cadre de l'aide individuelle.

Qu'elles soient prises en charge par le service ou réorientées vers d'autres acteurs, ces demandes font toujours l'objet d'une rencontre ou de rencontres avec le jeune. Rencontres qui permettent d'entendre le jeune, de présenter le cadre de l'amo, et de rechercher avec lui différentes possibilités pour répondre à sa demande. Il n'est pas question de lui proposer une solution toute faite mais bien de le mettre en projet dans la recherche d'une solution à son problème.

Avec l'accord du jeune, une médiation peut s'organiser entre l'école, les parents, l'enfant/le jeune.

Je trouve qu'il y a moyen malgré l'orientation par un tiers et l'approche négative du jeune qui se présente de faire un bon travail. Lors du premier contact avec le jeune, nous lui présentons quel pourrait être son intérêt en venant chez

nous. Nous pouvons, avec lui, faire un plan de sa situation, voir ce qui se passe et ce qu'on peut faire ensemble, comment on pourra l'aider. Quand il a toutes ces données... alors ça devient son choix (...)

Il y a aussi l'enfant qui utilise son devoir pour entrer en communication...

Là, évidemment, on l'aborde d'une autre manière parce que le devoir devient support à la communication.

(Anne-Françoise - Sésame)

Nous, on spécifie bien. Nous ne sommes pas une école de devoirs. Vu la façon donc ça se passe à l'accueil où des jeunes jouent, lisent, discutent avec des éducateurs etc... ce serait très difficile, pour ne pas dire impossible de rester à côté d'un jeune pour s'assurer qu'il ait fini son devoir. Certains viennent cependant faire leurs devoirs durant le temps de l'accueil. (Giovanni - Sésame)

La question de l'orientation de l'enfant et du jeune vers une association, une

structure proposant un soutien scolaire n'est pas évidente, soit que le quartier en soit dépourvu (ce qui est souvent le cas pour les jeunes de l'enseignement secondaire), soit que les associations soient complètes.

Difficile aussi pour certains jeunes de quitter le cadre rassurant de l'amo et d'aller vers d'autres associations. Très vite en effet, ils s'approprient l'espace qui leur est proposé. Difficile de quitter un lieu que l'on connaît, où l'on est écouté pour un lieu que l'on ne connaît pas. Dans de nombreux cas, ils ne comprennent pas que l'amo n'organise pas elle-même ce soutien.

Expliquer au jeune le cadre du travail n'est pas toujours facile. Difficile en effet pour le jeune de saisir la différence entre l'amo, une maison de jeunes, une école de devoirs, une maison de quartier...

Les maisons de jeunes sont là pour développer des projets des jeunes, mais n'ont pas les missions d'aide individuelle,

de service social, d'aide sociale. Donc elles ont l'obligation du collectif. Elles peuvent faire du communautaire, et il y en a qui le font très bien. Mais finalement les gens ont parfois l'impression qu'on fait la même chose. Mais, alors que pas du tout, une maison de jeunes ne va pas,... enfin les animateurs ne sont pas formés pour faire de l'aide sociale individuelle.

Clarifier ça entre partenaires, c'est déjà un grand pas.

(Gilles - Atouts Jeunes)

Il y a deux logiques. C'est compliqué. Parce que les jeunes ne font pas la différence.

(Marie-Hélène - Amos)

La prise en charge des demandes au niveau de l'action collective.

Certains services proposent un temps et un espace pour l'accompagnement ou le soutien scolaire (certains situent cet accompagnement dans l'aide individuelle, d'autres dans l'action collective, d'autres

Le Foyer - Automne 2003.



encore dans l'action communautaire...). L'investissement des enfants et des jeunes variera selon le projet. A Amos, une dynamique intéressante est proposée. Les enfants et les jeunes ne viennent pas uniquement trouver l'aide d'un adulte pour eux-mêmes. Un système d'entraide est proposé qui permet tant de dépasser la conviction que certains ont de leur incompétence que de développer la confiance en soi, la solidarité entre jeunes. *Nous avons instauré le système d'entraide scolaire. Quand les parents viennent, on leur dit que le but n'est pas que l'enfant ait fini ses devoirs. Parce que sinon, ça peut durer jusque 21 heures pour certains enfants. On est là pour que l'enfant positive son image. Moi, j'ai remarqué que souvent, l'enfant se situe "je suis nul en math, je suis nul en français, je suis nul en géo,..."*. Nous tentons d'instaurer une autre dynamique.

Nous leur disons qu'ici, on ne vient pas uniquement faire ses devoirs, qu'on a des compétences, qu'on peut peut-être apporter quelque chose à d'autres. (...) Il y a parfois des jeunes qui viennent et qui disent "ben voilà je n'ai pas de devoirs mais je viens pour aider". Ça c'est super quoi! A la limite, je suis encore plus contente de faire appel à eux qu'à des bénévoles. Parce que je me dis, le jeune il pourrait rester sur son canapé en disant "ben moi j'ai pas de devoirs aujourd'hui..." et bien non, il y a de plus en plus de jeunes qui viennent pour aider. (Marie-Hélène - Amos)

La prise en charge des demandes au niveau de l'action communautaire L'action communautaire par son travail de réseau, de projets en partenariat, de mobilisation des acteurs en présence et d'interpellation des institutions et pouvoirs compétents vise à proposer des solutions aux situations rencontrées par les jeunes et leur famille dans le quartier, le territoire d'intervention.

Souvent, les associations sont présentes dans des réseaux de quartier. Elles y jouent un rôle plus ou moins moteur. Le plus souvent, ceux-ci regroupent des

intervenants sociaux. D'autres, par une organisation en sous-groupes de travail, regroupent également des parents, des écoles, des habitants.

Sur la question scolaire, certains ont investi l'école pour un travail d'information et de clarification pour des missions, pour un travail d'animation auprès d'enseignants parfois. Une association accueille deux fois par semaine une école de devoirs dans ses locaux. Quand les ressources du quartier on été mobilisées, que des besoins restent non satisfaits, reste le recours à l'interpellation.

On a, dans le quartier, le groupe scolarité qui est vraiment une collaboration entre différents services, d'abord pour essayer de se poser des questions sur la scolarité dans le quartier, et pour essayer éventuellement de répondre aux attentes, aux besoins du public, qui sont plus ou moins les mêmes pour toutes les associations. Chaque association rencontre des questions au niveau de la scolarité, et on peut essayer de se mettre ensemble, en rassemblant les compétences de chacun pour essayer de trouver des solutions, d'y répondre pour réfléchir à la meilleure façon d'agir en conséquence.

C'est vraiment le lieu du lien des compétences particulières des associations qui travaillent sur la scolarité des enfants. Ensemble pour apporter des réponses plus globales aux problèmes de scolarité rencontrés dans le quartier.

(Magali - CARS)

Dans le quartier, ça fait juste un an qu'on est là. Sur le travail communautaire, on est au démarrage. (...) On est en train de mettre sur pied une coordination locale.

(...) Ce qu'on voudrait c'est que les habitants soient là, les commerçants, les écoles, pas seulement les intervenants sociaux. C'est tout le monde, et pour moi, principalement les habitants. C'est dans ce sens là qu'on se dit qu'on est pas seul, il y un manque cruel d'écoles de devoirs, mais qu'est-ce qu'on fait? Il n'y a pas les sous, il n'y a personne qui veut prendre plus d'enfants, qu'est-ce que nous allons pouvoir faire ensemble? C'est sur ce sujet

que nous allons commencer le travail communautaire, au niveau de l'école de devoirs. (Gilles - Atouts Jeunes)

Quand on s'est redéfini autour du cadre amo, on a continué à recevoir des demandes "d'école de devoirs" auxquelles on ne voulait plus répondre parce qu'on estimait que ce n'étaient pas nos missions, en tout cas pas telles qu'on nous le demandait. Dans un premier temps, on a essayé de dispatcher les demandes dans les écoles de devoirs, mais elles sont très éloignées parce que pendant très longtemps nous avons été seuls sur ce quartier. Déjà, ça ne marchait pas très fort. De toute façon, elles sont très vite toutes pleines. Il n'y avait plus de place. Donc, on a plus travaillé à l'interpellation des pouvoirs communaux. Ça tombait assez bien, parce qu'on avait une maison de quartier qui subissait de nombreux bouleversements, année après année. Ils sont venus nous demander de voir, vu que nous étions là depuis 14-15 ans, quels étaient les besoins sur le quartier: une école de devoirs pour le primaire! Effectivement, nous avons été écoutés. Ils se sont lancés là-dedans. Effectivement, ils ont maintenant une école de devoirs qui fonctionne à plein régime. Ça n'a pas mis un mois pour que tout soit plein. (...) Nous, on s'est bien dit qu'on ne répondra pas à toutes les demandes. On ne répondra qu'aux demandes qui rentrent dans le cadre strict de l'amo. Parce que sinon la demande est infinie, on peut se retrouver à faire tout et n'importe quoi et ça, on ne veut plus. Effectivement l'interpellation politique, c'est une des missions de l'amo. (Giovanni - Sésame)

Des demandes qui interpellent les services d'aide en milieu ouvert dans leur objectif de prévention

Les projets développés par les amo visent la prévention générale.

Très souvent, les questions scolaires - surtout quand elles sont orientées - arrivent dans des moments où la situation s'est déjà fortement dégradée, quand l'enfant, le jeune est déjà dans un

processus de décrochage, voire en décrochage. Elles sont alors perçues comme le dernier recours avant l'aide contrainte. La pression faite par les intervenants extérieurs pour une prise en charge est énorme. Dans ce cadre, il est parfois difficile de rappeler à l'interlocuteur que toute intervention ne peut se faire sans l'accord du jeune, que la solution est à rechercher avec lui, qu'il n'y a pas de solution clé sur porte.

Cette situation est surtout perceptible dans le cadre des demandes orientées. Des demandes qui arrivent souvent en moment de crise, teintées d'un discours contraignant.

C'est comme je disais. C'est toujours les cas un peu désespérés que l'on nous envoie chez nous. (Magali - Cars)

On a aussi des demandes qui nous viennent de la Commission zonale des inscriptions. Elle demande un accompagnement pour "éviter que le jeune ne soit exclu" à

nouveau. Ca reste une demande. Le jeune viendra si il veut venir, l'accompagnement se fera si le jeune le veut. La commission zonale dit "on recherche, nous, l'école" et alors "vous faites le suivi du jeune". (...) Enormément de jeunes disent "j'ai reçu une lettre de la commission zonale". Ca, on a vraiment beaucoup, beaucoup, et ça nous pose énormément de questions.

Et comme c'est récent, on en discute beaucoup pour le moment parce qu'on a l'impression qu'on se trompe de sens. (...)

Moi, quand je reçois encore des demandes d'élèves qui sont renvoyés pour comportement violent, je me dis "je ne trouverai rien". Il n'y a aucune école qui va le prendre. Je n'ai pas de moyen de pression." Et c'est difficile. J'ai pas envie de lui dire "bon, on va trouver une école". Mais plutôt "qu'est-ce qui c'est passé, comment tu en es arrivé là?" Et on recommence en septembre sur de meilleures bases. On a un groupe qui vient. Il y a 7-8 jeunes qui

sont en rupture scolaire. On les prépare à recommencer en septembre. L'idée de départ est que, voilà, "cette année est foutue, tu ne vas pas la réussir". (Marie-Hélène - Amos)

Quand est-ce qu'elle commence la prévention?

En maternelle, dans le ventre de la mère?... Il y a toujours quelque chose avant. Il y a pas un moment donné où, sans raison, l'enfant a des problèmes scolaires. Je veux dire que l'on est tout le temps dans le préventif puisque à tout moment à partir du moment où on s'introduit dans le parcours du jeune, on peut prévenir ce qui suit. Cela n'a pas tellement d'importance. Un enfant qui rentre, c'est déjà de la prévention. (Anne-Françoise - Sésame)

Voilà. Je pense qu'il faut se dire qu'il y a peut être des jeunes qui ont raté le départ, mais qui vont raccrocher, qu'on va pouvoir quand même lancer. Et il y des jeunes qui vont se casser la figure et qui auront peut-



Parc de la Porte Rouge - Été 2003.

être besoin de se casser la figure pour se rendre compte que tout n'est pas permis. Parce que nous, on a ça aussi, il ne faut pas se leurrer, des jeunes c'est la 5ème, 6ème fois qu'ils ont frappé un prof, c'est la xième fois que..., et même si il vient d'un milieu très difficile il y a un moment de dire d'accord, mais dans la vie tu ne vas pas continuer comme ça. Parce que tu vas avoir des problèmes. (Marie-Hélène - Amos)

Il ne doit pas nécessairement y avoir un problème, heureusement.

Ce peut être simplement un point de repère. Quelle que soit la raison pour laquelle on vient, il y a un adulte de référence qu'on peut aller trouver, quelqu'un d'autre qu'un parent ou... Rien que ça a son utilité. Donc en venant longtemps jouer, faire n'importe quoi, prendre un livre, c'est une sécurité pour lui de savoir que, qu'il y a d'autres gens qui sont prêts à intervenir, si jamais il se passe quelque chose, une angoisse ou n'importe quoi.

(Marie-Françoise - Sésame)

De l'information au public et aux partenaires de l'existence des services et de leurs missions

Que ce soit vis-à-vis du public (jeunes, enfants, parents) ou des partenaires, la présentation et la définition du cadre de travail et de ses missions est fondamentale. La question de l'information est à envisager à deux niveaux. Celui du contenu et de la forme à adapter aux interlocuteurs et celui de sa diffusion (visibilité de l'action).

Il ne suffit pas d'ouvrir une permanence dans un local pour que les jeunes viennent dire leurs difficultés!

Différents moyens sont mis en oeuvre afin de faire connaître les services.

Certaines associations organisent un accueil visible sur le quartier et ouvert plusieurs heures en soirée. Avec le temps, cet accueil est identifié par les jeunes du quartier comme un lieu où venir dire, se dire.

D'autres mènent un travail d'information auprès des écoles et d'autres acteurs de

terrain.

Une autre encore, propose des activités dans des lieux publics, façon d'entrer en contact avec la population du quartier, enfants, jeunes, parents.

Nous, on a fait un travail cet été, et on va recommencer. On s'amène avec des jeux au milieu du parc, comme ça, on étale tous les jeux, les livres, tout est par terre et là, on a contact avec les parents qui nous disent c'est vous AMOS, on a jamais osé passer le pas de la porte. Pour raisons x, y. Ou bien il y en a qui disent "la façade ne me plaisait pas", ou "en fait je pensais que vous faisiez ça", "ah c'est ça que vous faites". Ou alors "il y a moyen de faire ça chez vous...". Et c'est ça aussi, amener l'information pour que l'on sache ce qui se fait dans ce lieu, et aussi peut-être pour toucher des gens qui ont vraiment besoin de nous. (Marie-Hélène - Amos)

Au-delà de la visibilité du service, se pose la question de la définition des missions de celui-ci.

Chez nous, c'est très clair! On a pris le pli d'expliquer les missions amo à n'importe quelle personne qui entre dans le service pour nous demander quoi que ce soit. Nous sommes un service d'aide à la jeunesse de la Communauté française, un service d'aide aux jeunes. On est là pour les jeunes et on ne fera rien contre l'avis du jeune. Donc, si le jeune n'est pas présent, n'est pas là, on peut écouter votre problème, on peut discuter avec vous, mais on ne peut pas aller plus loin. Sauf si vous voulez revenir vous-même et que vous estimez que ça peut vous faire du bien.

Parfois, si le parent va mieux, on peut se dire que ça aura des répercussions bénéfiques sur l'enfant.

Mais donc, c'est clair, si l'enfant, si le jeune n'est pas demandeur ou pas acteur, on ne peut aller plus loin... on lui dit bien sûr qu'il peut revenir si il a des choses à nous dire. (Gilles - Atouts Jeunes)

Et nous, en disant dès le départ au jeune qui vient en disant "oui mais, on m'a dit que j'étais obligé", de lui dire "non, tu n'es pas obligé". "Si tu veux pas, moi j'appelle le SAJ et je dis voilà il n'y a pas eu d'arrangement

possible. Je ne vais pas dire ce que j'ai fait avec toi, je ne vais pas dire comment on en est arrivé là. Mais si tu n'es pas preneur, tu n'es pas preneur".

Parce que c'est vrai qu'alors on entre dans des jeux et dans un cadre qui n'est pas clair. (Marie-Hélène - Amos)

Ce petit tour de table nous a permis d'entendre et de découvrir le travail de certaines amo au-travers du traitement des questions scolaires.

Il confirme une série de nos constats tant sur les questions scolaires (échec - dualité - extériorisation des problématiques) que sur les missions que certains voudraient voir remplir par les acteurs de terrain (confrontation entre approche préventive et approche pro-active, pré-répressive voire sécuritaire). Cette réunion confirme l'intérêt de rencontrer les associations dans leurs pratiques et ce, au-travers du cadre défini par leur secteur de reconnaissance. Une manière de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble, en complémentarité les uns des autres, au bénéfice des enfants, des jeunes et de leur famille.

Propos recueillis par Véronique Marissal

Ont participé à cette table ronde et nous les en remercions:

Adia Wantier de l'asbl Siloé-Comète de Bruxelles

Magali Kremer du Cars à Bruxelles

Anne-Françoise Hanus, Giovanni Benzoni et Véronique Medard de Sésame à Anderlecht

Gilles Hallez de Atouts Jeunes à Molenbeek
Charlotte Desamblancx de l'Oranger à Molenbeek

Cédric Wierre et Anne-Sophie Dinant de TCC Accueil

Garance Ontsagah de Promo-Jeunes/Promo Basket à Bruxelles

Marie-Hélène Maquestiau de Amos à Schaerbeek.

Sésame

A la croisée du travail social, éducatif et pédagogique

Dans le cadre de la recherche-action, je me suis rendu durant une semaine dans l'AMO Sésame, l'objectif poursuivi était à la fois de permettre de mieux identifier les possibilités offertes par le cadre des AMO vis-à-vis de l'action des EDD et de partager le travail de l'équipe afin de mieux cerner les compétences spécifiques nécessaires à mener à bien leur mission.

Nous proposons ici une brève description des enjeux auxquels est confrontée cette institution et de l'inscription particulière du devoir et de la scolarité du jeune dans celle-ci.

Le cadre

Le quartier de La Roue est localisé à l'extrémité d'Anderlecht, entre la chaussée de Mons, le Ring et le canal de Charleroi. Ancienne cité jardin, cette portion de ville ressemble davantage à un village anglo-

saxon qu'à un quartier de Bruxelles. Les maisonnettes plus ou moins identiques s'étalent autour d'une église en allées bien sages, chacune est devancée d'un jardinet et les noms des rues gardent mémoire de ce passé prolétaire: rue de la Sympathie, des Huit heures, de l'Energie, avenue de la Société nationale...

La population qui l'habite est essentiellement issue de la classe ouvrière d'origine belge qui a subi de plein fouet les crises répétées des années 70 et 80. Elle s'est peu à peu fragilisée, économiquement et socialement. Le taux de chômage est extrêmement élevé, le nombre de familles émergeant du CPAS croissant, des problématiques intrafamiliales ou extra-familiales lourdes...

Dans un tel cadre, le tissu associatif et institutionnel est ténu sinon inexistant et la commune semble seulement aujourd'hui accorder une certaine importance à ce quartier. Le sentiment d'appartenance à un lieu et la volonté de se désigner comme une communauté homogène semblent forts.

En outre, à côté de ces populations natives, viennent peu à peu s'installer quelques

familles maghrébines, ainsi que d'autres issues des classes moyennes attirées par la possibilité d'acquérir une maison avec un jardin à un prix encore accessible. Face à cette modification du paysage social, les habitants issus du quartier ont de plus en plus le sentiment d'être abandonnés par les institutions et les partis politiques traditionnels. La mouvance skinhead et l'extrême droite se sont installées sur ce malaise et, outre les jeunes skins, de nombreux habitants ne cachent pas leur sympathie pour le blok en affichant cette appartenance à la fenêtre ou dans les discussions du bistrot du quartier.

L'AMO Sésame est installée sur un coin de la place en face de l'église, elle occupe un rez-de-chaussée et un premier étage.

En bas, l'espace est divisé en deux pièces, l'une, assez grande, consacrée à l'accueil, et l'autre aux bureaux des différents travailleurs. A l'étage, une cuisine et plusieurs pièces permettent à la fois le travail administratif, les réunions d'équipe ou des entretiens individuels. En outre, l'escalier qui mène à l'étage donne directement sur une porte extérieure qui



La Roue en Couleurs - Mai 2003.

permet une entrée plus discrète si quelqu'un le souhaite.

A la recherche de la spécificité d'une AMO

Depuis plusieurs années, les travailleurs de Sésame se sont interrogés sur la place à occuper dans le quartier et sur les services à proposer dans le cadre institutionnel qui est le leur. Fallait-il répondre aux demandes nombreuses et légitimes des habitants, sachant l'absence quasiment totale de services collectifs, tels services sociaux, orientation scolaire et professionnelle, garde d'enfant, EDD... ou, au contraire se recentrer sur les missions des AMO?

C'est cette deuxième option qui a été choisie. L'équipe ne pouvait cependant pas négliger les autres aspects du travail social à engager dans le quartier. Nous y reviendrons.

L'axe choisi a permis de développer ce qui fait aujourd'hui la force du travail de Sésame: l'accueil. Partant à la fois du principe que le travail d'un assistant social ou d'un éducateur se fonde sur un lien de parole et d'écoute vis-à-vis du jeune, et pariant sur une telle demande au sein du public, Sésame s'est peu à peu dégagé d'une série d'activités pour se concentrer sur l'accueil dans un espace ouvert.

Différents aspects ont rendu possible la réussite de cette modification. Le réaménagement de la pièce consacrée à l'accueil: modification de l'éclairage, de la décoration et du mobilier afin de rendre le lieu plus chaleureux et plus visible, la modification des grilles horaires. La porte est ouverte au tout venant durant plus de vingt heures semaines et la permanence est tenue systématiquement par deux travailleurs jusque 19 heures de manière à permettre un entretien individuel en urgence sans devoir fermer la porte pour autant. La disponibilité du personnel est également un point important, peu à peu chaque membre de l'équipe s'est formé afin de pouvoir accueillir la parole du jeune sans la juger, mais dans la perspective éducative des AMO. L'optique pédagogique et éducative ainsi que l'utilisation de supports tels le livre et le jeu sont enfin des éléments moteurs essentiels.

Lorsque le jeune entre à Sésame, il n'est pas pris en charge, parfois il bavarde, parfois il fait un devoir, parfois il joue, parfois il cherche un livre, parfois il ne fait rien. A ce stade, le rôle du travailleur social

n'est pas d'intervenir, mais d'être attentif à ses demandes afin d'entrer en relation avec lui, d'offrir un accueil individualisé. Dans le dialogue qui s'établit ensuite (pas toujours) le travailleur tente de discerner ce qui tient de l'anecdote, du bavardage, ou ce qui exprime une réalité plus profonde, heureuse ou douloureuse. Les conditions méthodologiques portent sur trois domaines: l'écoute du jeune, la disponibilité du travailleur et sa présence éducative.

A ce niveau d'intervention, le danger est évidemment de vouloir induire un certain type de rapport, sachant pourtant que chaque niveau est nécessaire pour le développement d'un jeune. Parfois, lorsqu'il lui semble que l'on touche à quelque chose d'important, le travailleur se permet d'interpeller le jeune afin de lui demander son avis, sur un comportement, une parole, un acte... D'aucuns pourraient questionner cette optique, l'équipe explique ce choix en déterminant que le jeune entre en relation avec les travailleurs dès qu'il passe le pas de la porte. A travers le verbal et le non verbal, il exprime quelque chose de son vécu sur lequel le travailleur peut s'appuyer pour approfondir la relation si le jeune l'accepte. Il faut parfois longtemps pour qu'il exprime une difficulté, plusieurs heures, plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Quand la demande surgit, il est important de savoir comment la traiter, d'une part elle fait savoir quelque chose sur la personne qui la formule, d'autre part une AMO n'est pas un service thérapeutique mais socio-éducatif. Dans cette mesure il est important de la resituer en réunion d'équipe afin de déterminer qui pourra et comment la traiter.

L'individuel, le collectif et le communautaire

C'est sur la base de l'accueil ouvert que Sésame développe les trois axes fixés par le décret sur les AMO, l'individuel, le collectif et le communautaire. Par le biais de l'accueil, cette association s'est peu à peu ouverte sur les problématiques rencontrées par le quartier. Les questions suscitées dans ce cadre touchaient à la fois des situations individuelles, familiales, groupales, collectives ou communautaires. L'entretien et le suivi individuel sont rapidement devenus des éléments importants du travail réalisé. A la demande d'enfants, d'adolescents mais aussi de

mères et de pères, un certain nombre de situations ont été exposées. Les réponses données sont alors particulières à chaque question. Parfois il ne s'agit pour le travailleur que de proposer une oreille attentive, parfois un conseil, parfois une réorientation, parfois un travail de longue haleine où sont convoquées les compétences les plus diverses. Dans ce cadre les questions posées touchent principalement la sphère socio-éducative mais aussi des situations de violence ou des situations liées à la scolarité, voire de voisinage, d'orientation professionnelle ou de sexualité.

Ces demandes individuelles permettent parfois de susciter une démarche collective: une question partagée peut ouvrir sur un débat, l'organisation d'une visite ou la réalisation d'un atelier. Tantôt ce sera une table ronde sur la violence dans l'école ou le racisme, une excursion dans un musée ou la vision d'un film particulier, tantôt la réalisation d'une pièce de théâtre, ou d'un atelier photo sur l'image du quartier qu'ils habitent. Il est toutefois important de préciser que le collectif n'est pas une fin en soi mais un moyen de transiter vers d'autres types de demandes ou de services.

Les demandes individuelles permettent également à l'association de composer peu à peu une géographie humaine du quartier. Progressivement des problématiques communautaires se sont dessinées, qui peuvent également être traitées dans le cadre spécifique des AMO. En dépit ou en

POUR EN SAVOIR PLUS

Communauté française *Décret relatif à l'Aide à la Jeunesse* du 04/03/1991

Communauté française *Aide à la jeunesse: questions de parents...*, Direction générale de l'Aide à la Jeunesse, mars 2004

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'aide en milieu ouvert du 15/03/1999

Jacqueline Fastrès & Jean Blairon *La prévention. Un concept en déperdition?* Editions Luc Pire/Collection Détournement de fond, Bruxelles, 2002.

LISTE DES SERVICES D'AIDE EN MILIEU OUVERT DE LA REGION BRUXELLOISE

raison du peu de forces vives dans le quartier, Sésame a largement contribué à développer un partenariat au sein du quartier. Cette coordination d'initiatives diverses est présente et active en vue d'interpeller les autorités politiques sur les nécessités qu'elle pressent, mais aussi pour faire des propositions et montrer ses réalisations.

Plusieurs actions ont déjà porté leurs fruits: le réaménagement d'une place, d'un espace public et d'un carrefour dangereux, la réalisation d'une fête de quartier dans le cadre de Bruxelles en couleurs, une conférence autour des questions liées à la parentalité et à la garde d'enfant. Grâce à la place donnée à l'accueil, ces trois axes ont trouvé une cohérence interne et la perpétuelle remise en question du travail social, un cadre pour l'accueillir et appuyer la modification des pratiques.

Sésame est-elle une EDD?

Une manière de répondre à cette question serait de s'interroger sur la place du devoir à l'accueil ainsi que celle liée à la scolarité dans les entretiens et les diverses actions menées.

Alors que la première proposition provoque une réponse nettement négative de la part des travailleurs, la deuxième soulève plus de doute. Sans doute est-il évident que le devoir n'occupe pas une place spécifique et importante dans le cadre du projet de Sésame, il sert pourtant régulièrement de support aux travailleurs pour entrer en relation avec l'enfant, pour aborder d'autres sujets, d'autres vécus.

On peut dès lors dire que le devoir, quand il apparaît, est traité tel qu'il est. Plutôt que de répondre à une exigence de l'école, il permet de se positionner par rapport à une demande ou à une consigne vis-à-vis de laquelle le jeune éprouve peut-être certaines difficultés.

Par ailleurs si le devoir n'occupe pas une place centrale, les questions liées à l'école et à la scolarité prennent une place plus qu'importante dans les entretiens individuels et dans les réalisations collectives.

Dès lors, si on ne peut pas dire que Sésame est une EDD, il est pourtant clair que beaucoup de questions touchées par les EDD sont également traitées par cette AMO.

Pierre Vandenheede

ANDERLECHT

AIDE A LA JEUNESSE EN QUARTIER POPULAIRE
A.J.Q.P.
Avenue Clémenceau 22
1070 Bruxelles
Tél.: 02 534 16 23

SESAME
Rue de la Sympathie 1
1070 Bruxelles
Tél.: 02 520 23 81

T.C.C. ACCUEIL
Rue Saint-Guidon 19
1070 Bruxelles
Tél.: 02 521 18 30

BRUXELLES

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE DES JEUNES C.A.R.S.
Rue des Tanneurs 178
1000 Bruxelles
Tél.: 02 511 08 46

CENTRE "COMETE" asbl SILOE
Rue de Bodeghem 16-18
1000 Bruxelles
Tél.: 02 513 85 07

JEUNESSE MAGHREBINE
Boulevard Barthélémy 35
1000 Bruxelles
Tél.: 02 218 27 27

PROMO JEUNES: PROMO BASKET
Métro De Brouckère 11-12
1000 Bruxelles
Tél.: 02 219 65 48

ETTERBEEK

SAMARCANDE
Rue Philippe Baucq 34-36
1040 Bruxelles
Tél.: 02 647 47 03

FOREST

DYNAMO
Avenue Victor Rousseau 300
1190 Bruxelles
Tél.: 02 332 23 56

LXELLES

DYNAMO
Rue Malibran 49
1050 Bruxelles
Tél.: 0495 30 66 22

MAISON DU S.A.A.J.
Rue des Mélèzes 52
1050 Bruxelles
Tél.: 02 649 87 80

S.O.S. JEUNES - QUARTIER LIBRE
Rue Mercelis 27
1050 Bruxelles
Tél.: 02 512 90 20

MOLENBEEK

ATOUS JEUNES
Chaussée de Gand 431
1080 Bruxelles
Tél.: 02 410 93 84

L'ORANGER
Rue Le Lorrain 104
1080 Bruxelles
Tél.: 02 420 36 12

SAINT-GILLES

CENTRE D'EDUCATION EN MILIEU OUVERT C.E.M.O.
Rue de Parme 86
1060 Bruxelles
Tél.: 02 537 52 34

ITINERAIRES
Place Morichar 56
1060 Bruxelles
Tél.: 02 538 48 57

SAINT-JOSSE

INSER'ACTION
Rue Saint-François 48
1210 Bruxelles
Tél.: 02 218 58 41

SCHAERBEEK

AMOS
Rue de l'Olivier 90
1030 Bruxelles
Tél.: 02 217 60 33

ASSOCIATION PEDAGOGIQUE D'ACCUEIL AUX JEUNES A.P.A.J.I.
Rue Rogier 235
1030 Bruxelles
Tél.: 02 218 87 88

LA GERBE
Rue Séverin 46
1030 BRuxelles
Tél.: 02 242 89 21

Du côté des associations ...



ANNIVERSAIRE

Le GAFFI, Groupe d'Animation et de Formation pour Femmes Immigrées organise une grande fête à l'occasion de ses 25 ans de vie dans le quartier Nord de Bruxelles.

25 ANS DE VIE DANS LE QUARTIER

Depuis 25 ans, le GAFFI décline les 5 lettres de son sigle en restant fidèle à son engagement premier: "Promouvoir l'autonomie et la responsabilité des personnes de différentes cultures...". Section locale de l'Asbl Culture et Développement, reconnue dans le cadre de l'éducation permanente, le GAFFI est né dans un contexte lié à l'immigration et a développé des projets pédagogiques, sociaux et culturels avec les femmes et les enfants dans le quartier Nord de Bruxelles.

Commençons par la lettre G, comme GROUPE.

Pour beaucoup de personnes, pousser la porte du Gaffi, c'est aussi ouvrir la porte des possibles. Et même si au départ, il s'agit d'une démarche individuelle, celle-ci se trouve confortée par la présence des autres, présence qui permet l'ouverture aux savoirs, aux autres, et à soi-même.

Nous nous sommes aussi impliqués dans la constitution de partenariats permettant la mise en commun des ressources et des savoirs ainsi que le partage d'une réflexion constante, garante de notre capacité à évoluer.



Et maintenant A comme Animation, mot dont l'origine latine en contient un autre "mouvement". En 25 ans, nous nous sommes engagés dans une dynamique de réflexion et d'action proche de l'évolution des besoins de notre société et de ceux qu'elle a de plus en plus tendance à exclure.

FORMATION, pour la lettre F. C'est en effet le pari que le Gaffi lançait dès ses débuts en misant sur la formation comme tremplin d'insertion dans la société. Une formation non pas conçue comme une transmission de savoirs, mais plutôt comme révélateur des talents que chaque personne porte en elle et aspire à développer pour exercer pleinement sa citoyenneté.

Et de nouveau la lettre F pour le mot FEMME. Un autre défi pour le Gaffi qui doit encore souvent expliquer en quoi l'existence d'une association de femmes a sa place dans notre monde contemporain. Une place essentielle si on reconnaît au préalable que des discriminations et des violences sont encore exercées de manière forte et parfois insidieuse à l'égard des femmes en particulier.

I comme IMMIGRATION, enfin. Rappelons que plus de vingt nationalités se retrouvent quotidiennement et qu'à travers cette rencontre se construit jour après jour, subtilement et sans urgence, la réalité d'une société interculturelle où chaque personne, par son histoire, sa culture et sa présence au monde, porte l'espoir d'un avenir meilleur.

Parce que nous sommes témoins au jour le jour d'injustices et que nous

souhaitons que les personnes et les peuples du Nord au Sud soient reconnus dans leur dignité, nous vous invitons à fêter ces vingt-cinq années avec nous. Avec vous, pourquoi?

Parce qu'"Ensemble on peut changer les choses!"...

PROGRAMME

VENDREDI 28 MAI 2004

18h

TABLE RONDE

Femmes migrantes actrices de changement

19h

Buffet multiculturel

20h

Concert

Avec Marwan Zoueini, Musique Plurielle & la Chorale du Gaffi

SAMEDI 29 MAI 2004

13h

Accueil, expo, stands, ateliers

14h

KATALA

Chants, danses & percussions d'Afrique

15h

Défilé de mode, chants, danses.

Buffet - Bar

16h

Concert avec AL HARMONIAH

17h

Percussions par les enfants du Gaffi

18h

Lâcher de ballons

Animations permanentes pour les enfants de 3 à 12 ans.

OU?

Rue de la Fraternité 7

1030 Bruxelles.





ENFANT D'B'ABORD, asbl,
vous invite à découvrir son projet.

L'association propose:

- une école de devoirs pour enfants d'école primaire - *Les Matelots hissé hoo!!!*
- une Maison d'Enfants de 3 mois à 3 ans *Les moussaillons* où il reste quelques places...
- un centre artistique avec cours de piano, de danse, de chant, de guitare...

ADRESSE DE CONTACT
Enfant D'B'Abord
Rue Gustave Schildecht 29/31
1020 Bruxelles
Tél.: 02 424 29 22
Courriel: asbl-enfantdbabord@swing.be

A feuille T
A page T



PLATE-FORME
Mineurs en Exil
Réunion plénière

*L'enseignement
pour les primo-arrivants*

Jeudi 3 juin 2004 de 9h à 13h
Salle JINT - Rue Grétry 26 - 1000
Bruxelles

La Plate-Forme *Mineurs en Exil* a le plaisir de vous inviter à sa prochaine réunion plénière qui sera consacrée à l'enseignement pour les "primo-arrivants". Chaque communauté s'est doté d'un dispositif spécifique proposant un enseignement aux "primo-arrivants" destiné à répondre de manière plus

adéquate à la situation de ces enfants. Parmi ceux-ci, certains n'ont pas du tout été alphabétisés dans leur pays d'origine. D'autres ont suivi un enseignement de base. Certains avaient eu la chance de poursuivre des études secondaires, mais pas toujours dans une des langues nationales.

Peu sont ceux qui arrivent en Belgique avec un dossier scolaire complet, bulletins, certificats, traduits, légalisés qui permettraient d'obtenir une équivalence de diplôme.

Pour chacune de ces situations, il aura fallu que le monde de l'enseignement s'adapte et veille à proposer des formations répondant aux différents cas de figure. D'autres secteurs sont aussi concernés par cette question: l'enseignement en alternance, l'enseignement de promotion sociale, les centres d'alphabétisation, les écoles de devoirs...

Cette réunion plénière vise à faire le point sur les offres d'enseignement spécifique existant pour les "primo-arrivants" et à évaluer le fonctionnement en vue de formuler des propositions permettant une amélioration de l'ensemble du système.

PROGRAMME

La réunion est bilingue Fr/Néerl. avec traduction simultanée pour la partie commune.

Parc de la Porte Rouge - Été 2003.



Formations ...

9h-9h05

Un mot d'accueil par Mme Joyeuse Uwingabiye

9h05-9h25

La situation des classes passerelles du côté néerlandophone par Hilde De Smedt du Centre Régional d'Intégration, Foyer de Molenbeek

9h25-9h45

La situation des classes passerelles du côté francophone par Mme Piedanna, préfète de l'Athénée Victor Horta

9h45-10h05

Présentation d'un projet pilote à Gand

10h05-10h25

Présentation des classes particulières et de l'intégration en deux ans par Me Alain Clignet (Coordinateur des classes passerelles du Campus Saint-Jean)

11h-11h30

Pause café

11h30-13h

Ateliers (deux ateliers néerlandophones, deux ateliers francophones)

Les ateliers sont destinés à discuter du fonctionnement des dispositifs de scolarisation et d'enseignement pour les primo-arrivants, à déterminer ce qui fonctionne correctement et à pointer ce qui devrait fonctionner mieux pour déboucher sur l'élaboration de recommandations qui seront finalisées par le Groupe de Pilotage de la plate-forme et transmises aux Ministres et instances compétentes en vue des élections de juin prochain.

Plate-Forme
Mineurs en Exil
c/o Service Droit des Jeunes

Rue Marché aux Poulets 30
1000 Bruxelles
Tél.: 02 209 61 62
Fax: 02 209 61 60

Veuillez confirmer votre présence par courriel (sdjbxl@skynet.be) ou par fax avant le 1er juin.

PAF (location salle, traduction simultanée, pause-café & documentation)

10 euro à payer sur place



Rencontres Pédagogiques d'Été.

Pour la trente troisième année, le mouvement pédagogique Changements pour l'Égalité (ex C.G.E.) organise un vaste programme de formations dans le cadre de ses Rencontres Pédagogiques d'Été

Ateliers de 6 jours du 16 au 21 août

- Organiser la coopération, travailler les conflits. Chatouiller le désir d'apprendre. Pratique de la pédagogie institutionnelle.
- Lire, Ecrire, Créer. Cultiver la paix.
- Enseigner et apprendre avec l'entraînement mental.
- Mise en scène/Mise en jeu.
- J'enseigne, mais eux apprennent-ils? Repenser l'acte d'apprendre et d'enseigner: vers une approche constructiviste.
- Vers l'autonomie dans l'apprentissage: une autre pratique pédagogique, la gestion mentale (niveau 1)
- Clown et masque neutre.
- S'enchanter. La voix comme voie de changement.

Ateliers de 3 jours du 16 au 18 août

- Souffrances de classes. De l'accusation à la compréhension, de la plainte à l'action.
- Apprendre à penser par et pour soi-

même. Philosopher avec les enfants et les adolescents.

- Démotivations et violences.
- La psychomotricité relationnelle et l'enseignement fondamental.
- Improvisation musicale et écoute active.
- Donner de la saveur au savoir écrire!
- De la classe maternelle au premier cycle, naturellement.

Ateliers de 3 jours du 19 au 21 août

- Entre école et société: rien ne va plus?
- Réflexion sur la compréhension et la réflexion. Une pratique pédagogique: la gestion mentale (niveau 2)
- L'éveil aux sciences. Comment animer des activités de découvertes techniques et scientifiques à l'école?
- L'impro, la vie au quotidien.
- Contons, contons,... Il en restera toujours quelque chose! Atelier conte. (niveau 2)
- Lire et utiliser les documents médiatiques.
- Gérer des situations-problèmes dans son groupe ou dans son institution.
- Technique de Drama. Rêveries pédagogiques.

Quand et où?

Du 16 au 21 août 2004.

La Marlagne, Centre Culturel Marcel Hicter à Wépion.

Interne ou externe.

Ateliers pour enfants.

Activités en soirée.

Renseignements

! clôture des inscriptions le 8 juillet!

CGE

Chaussée de Haecht 66

1210 Bruxelles

Tél.: 02 218 34 50

Fax: 02 218 49 67

<http://www.espace.cfwb.be/cge/>



Le Centre de Formation d'Animateurs organise la formation suivante:

Montage vidéo numérique

En 4 jours, nous vous proposons de vous initier au montage, à ses opérations techniques (branchements, manipulations), aux formes que vous pouvez lui donner, au rythme que cela insuffle à votre film, au mixage des différentes pistes de sons,....

Formateurs

Marc Van Mallegheem

Quand?

Du 7 au 11 juin 2004.

Renseignements & inscription

Tél.: 02 511 25 86

Mail: cfa@skynet.be

<http://www.cfa.be.tf>

RECHERCHE BENEVOLES

Le Centre Familial Belgo-Immigré - asbl recherche bénévoles pour l'école de devoirs.

Les lundis, mardis et jeudis de 16h à 18h

Les mercredis de 14h à 16h

Entrée immédiate souhaitée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Renseignements & contacts

Karin Zahner

Centre Familial Belgo-Immigré

Rue de l'Eglise 59

1060 Bruxelles

Tél.: 02 537 28 00

• RAPPEL •

Vous pouvez insérer gratuitement vos différentes annonces de manifestations, activités sportives et/ou culturelles, formations diverses, offres d'emploi, etc... dans

"A Feuille T" n° 90 du mois de juin 2004

Ne tardez-pas: envoyez-nous votre courrier.

Un logo, une illustration, une photo de qualité correcte seront les bienvenus.

Date limite: 24 mai 2004

ABONNEZ-VOUS : 6,2 € / 1 an



Virement
sur le compte
001-1917334-11

Renseignements:

Véronique MARISSAL

Tél.: 02 213 37 06



Le Centre d'Expression et de Remédiation Couleurs Jeunes travaille sur le quartier Aumale depuis 8 ans.

Nous accompagnons des enfants et adolescents dans leur scolarité en partenariat avec les parents et les écoles.

Les enfants et adolescents sont suivis en atelier pédagogique personnalisé tout le long de l'année scolaire, ce qui nous permet un suivi efficace afin de prévenir tout décrochage.

Pour permettre aux enfants et aux jeunes de s'exprimer et de réfléchir sur notre société, différents ateliers créatifs et d'expression sont mis en place; ce qui nous permet de saisir l'enfant/le jeune dans sa globalité.

Pour renforcer son équipe, Couleurs Jeunes recherche

2 référents pédagogiques

- postes mi-temps (19 heures/semaine)
- conditions ACS
- diplôme: instituteur ou gradué de l'enseignement supérieur de type court.

Fonction et tâches

Référent pédagogique, prise en charge du suivi de 7 enfants (15h-17h30 les lundis, mardis et jeudis) et 7 adolescents (18h-20h les lundis, mardis et jeudis) dans le cadre de l'accompagnement scolaire sous la forme d'ateliers pédagogique (utilisation de la pédagogie de la gestion mentale et de la pédagogie institutionnelle).

Il existe des possibilités de formation au sein de la structure.

De plus, le référent sera amené à rencontrer les parents et les enseignants des enfants dont il aura la charge dans le cadre du projet de médiation du centre.

La mise en place et la gestion d'un atelier d'expression ou créatif est possible.

Une expérience dans l'accompagnement scolaire, la remédiation et une connaissance des milieux associatif et scolaire sont nécessaires.

Envoyer CV + lettre de motivation à:

Couleurs Jeunes

Centre d'Expression et de Remédiation

A l'attention de Karima El Manzah

Par courrier

Rue de Birmingham 314

1070 Bruxelles

Par fax

02 527 87 79

Par courrier

couleurs.jeunes@skynet.be

karimaelmanzah@hotmail.com



Le Centre Familial Belgo-Immigré asbl engage deux personnes.

Poste 1

Temps plein, niveau A1, durée déterminée de 7 mois (remplacement congé maternité de juillet 2004 à février 2005).

Pour travailler avec un public de différentes nationalités, dans un centre socio-culturel à Saint-Gilles.

Fonction

Cours de français, alphabétisation, activités culturelles et sportives.

Mi-temps pour adolescent(e)s.

Mi-temps pour adultes.

Poste 2

Temps plein, niveau A2 pour travailler avec un public de différentes nationalités, dans un centre socio-culturel à Saint-Gilles.

Fonction

Cours de français, alphabétisation, école de devoirs, activités culturelles et sportives.

Conditions

Etre dans les conditions ACS/Bruxelles

Avoir de l'expérience en animation

Compétences

Polyvalence dans le travail d'animation.

Réelles capacités relationnelles et de communication.

Capacité de travailler en équipe.

Capacité d'animation de groupes.

Capacité de mener des projets et de les évaluer.

Dynamisme.

Connaissances informatiques (poste 1), connaissances informatiques de base (poste 2).

Envoyer CV + lettre de motivation

Mme Rachida El Idrissi

CFBI

Rue de l'Eglise 59

1060 Bruxelles

Suite au développement de ses

(C.T.L. - LA BARRICADE a.s.b.l.)
66, ch. de Haecht
1210 BRUXELLES

activités, CTL-La Barricade, association d'éducation permanente, recherche du personnel afin de compléter son équipe.

2 postes mi-temps

Secondaires inférieures et secondaires supérieures

Conditions ACS

Travail d'animation socio-culturelle: alphabétisation, insertion de femmes, aide scolaire.

Envoyer CV + lettre de motivation

pour le 1er juin au plus tard

Céline FRYCZYNSKI

CTL-La Barricade

Chaussée de Haecht 66

1210 Bruxelles

Tél./Fax: 02 219 69 96

Avec le Soutien du Service de la Jeunesse de la Communauté Française, de la COCOF et de la Région de Bruxelles-Capitale.

